

# Niveau de sécurité (Level of Safety)

Le niveau de sécurité reflète le degré de sécurité atteint par l'aviation civile suisse en 2011. Alors que le nombre de vols effectués par les avions à moteur, les planeurs et les ballons a progressé de 9%, le nombre d'accidents a augmenté de 12%. Après deux années de recul consécutives, le nombre d'accidents retrouve son niveau de 2008 avec 37 cas. Le taux d'accidents est également reparti à la hausse, passant de 38,2 à 51,9 par million de vols, chiffre qui reste toutefois légèrement inférieur aux valeurs de 2007 et de 2009, lesquelles figurent parmi les minimums des dix dernières années. On déplore dix décès contre huit en 2010, chiffre également inférieur à la moyenne des dix dernières années. En fin de compte, le niveau de sécurité de l'aviation suisse se maintient en 2011 à un niveau élevé.

A trois exceptions près, les accidents survenus en 2011 impliquaient des appareils légers de taille réduite. Trente-quatre accidents concernent des aéronefs de la catégorie de poids inférieure (poids maximal au décollage de moins de 2250 kg). Quatre personnes ont perdu la vie lors de ces accidents. Le taux d'accidents est passé de 57,9 à 74,5 par million de vols, chiffre inférieur à la moyenne des dix dernières années. En revanche, le taux de mortalité a reculé de 19,3 à 8,8 par million de vols, soit la deuxième valeur la plus faible de ces dix dernières années. Trois accidents, qui ont coûté la vie à six personnes, sont à déplorer en 2011 dans la catégorie des appareils volants d'un poids au décollage compris entre 2250 et 5700 kg. Le taux d'accidents a bondi de 45,5 à 124,7 par million de vols. Comme cette catégorie d'appareils effectue relativement moins de vols (près de 24 000 par an), le moindre accident se répercute for-

tement sur le taux d'accidents. Le même constat vaut pour le taux de mortalité qui passe de zéro en 2010 à 249,5 par million de vols en 2011. Les taux d'accidents et de mortalité calculés pour cette catégorie de poids ont connu de fortes variations ces dix dernières années. Le bilan des grands avions d'un poids maximal au décollage de plus de 5700 kg est une nouvelle fois impeccable. Pour la troisième année consécutive, on ne déplore aucun accident et donc aucun décès.

Le nombre de mouvements d'hélicoptères immatriculés en Suisse a progressé de 5% en 2011, mais le nombre d'accidents a reculé, passant de 12 à 9. En conséquence, le taux d'accidents pour 100 000 mouvements a également baissé, passant de 8,5 à 6,1. Ce chiffre est légèrement inférieur à la moyenne des dix dernières années. On déplore toutefois trois décès, alors qu'il n'y en avait aucun en 2010. Il s'agit du deuxième chiffre le plus élevé de ces dix dernières années, encore que le moindre accident mortel se répercute sensiblement sur la statistique. Au vu des expériences des années passées, l'OFAC estime que les taux d'accidents et de mortalité vont fortement osciller.

La Suisse n'est pas un cas isolé, puisque le nombre d'accidents a également progressé en 2011 dans les 31 pays membres de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) pour s'établir à 558 accidents contre 37 en Suisse. La progression est toutefois moins marquée en Europe qu'en Suisse.

## Nombre de vols en 2011 (2010) (avions à moteur, planeurs et ballons confondus)

	Total	≤2250 kg	>2250 kg ≤5700 kg	>5700 kg
Mouvements	712 457 (654 133)	450 956 (414 455)	24 047 (21 959)	237 454 (217 908)

## Taux d'accidents et taux de mortalité en 2011\* (2010) (avions à moteur, planeurs et ballons confondus)

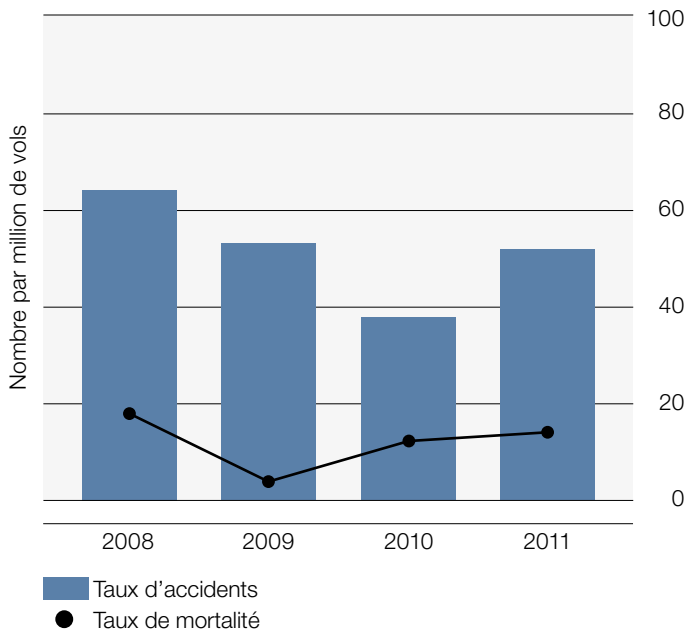
	Total	≤2250 kg	>2250 kg ≤5700 kg	>5700 kg
Accidents	37 (25)	34 (24)	3 (1)	0 (0)
Décès	10 (8)	4 (8)	6 (0)	0 (0)

## Taux d'accidents et taux de mortalité en 2011 (2010) par million de vols (avions à moteur, planeurs et ballons confondus)

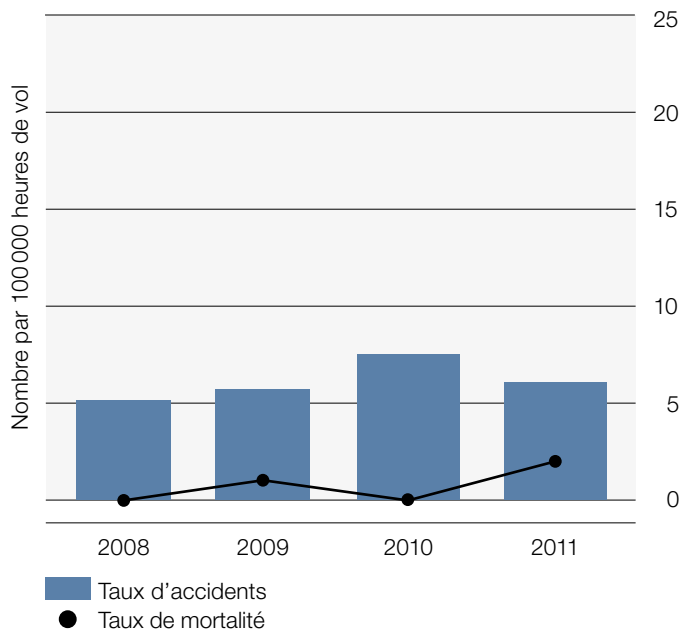
	Total	≤2250 kg	>2250 kg ≤5700 kg	>5700 kg
Accidents	51,93 (38,22)	75,40(57,91)	124,76 (45,54)	0 (0)
Décès	14,04 (12,23)	8,87 (19,30)	249,51 (0)	0 (0)

\* Source: Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation (données provisoires)

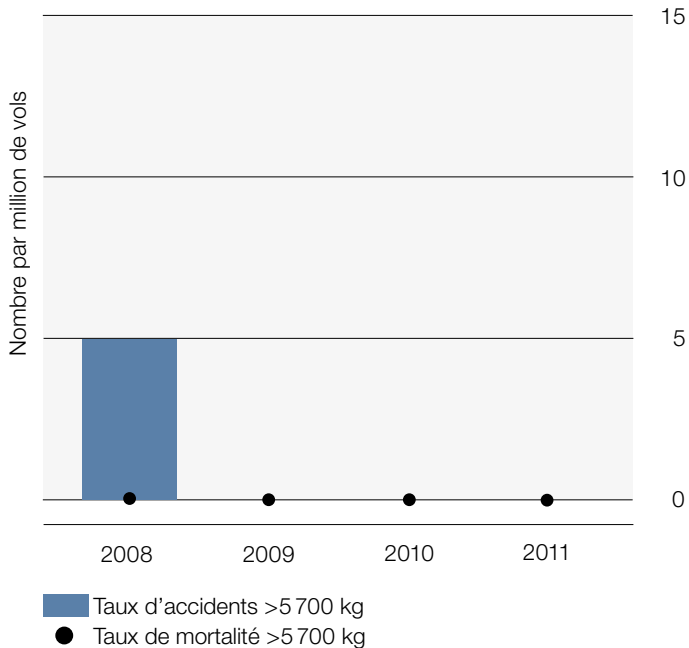
Evolution du taux d'accidents et du taux de mortalité (avions, planeurs et ballons confondus)



Evolution du taux d'accidents et du taux de mortalité (hélicoptères)



Evolution du taux d'accidents et du taux de mortalité (avions d'un poids maximal au décollage supérieur à 5700 kg)



Comparaison de la statistique des accidents Suisse-AESA

